



Réf: 571 /RH/DAF/2022

22 NOV. 2022

AVIS

**RESULTAT FINAL D'AVANCEMENT DE GRADE AU CHOIX POUR L'ACCES AU
GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE GRADE PRINCIPAL**
-Branche AMO-

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE (ANAM);

- Vu la loi n° 65-00 portant code de la couverture médicale de base, promulguée par le Dahir n° 1-02-296 du 25 Rejeb 1423 (3 Octobre 2002) telle qu'elle a été modifiée et complétée ;
- Vu le décret n° 2-03-402 du 20 Rejeb 1424 (17 Septembre 2003), pris pour l'application des dispositions de la loi n° 65-00 portant code de la couverture médicale de base, tel qu'il été modifié et complété ;
- Vu le décret n° 2-18-812 du 24 Mouharram 1440 (4 Octobre 2018) portant nomination du Docteur Khalid LAHLOU au poste de Directeur de l'Agence Nationale de l'Assurance Maladie ;
- Vu la liste n° 523/RH/DAF/2022 du 02 Novembre 2022, des agents éligibles à l'avancement au choix, du grade d' « Adjoint Technique 1^{er} Grade » au grade d' « Adjoint Technique Grade Principal », au titre de l'exercice 2022 -budget AMO- ;
- Vu le PV de la commission administrative paritaire n° 531/RH/DAF/2022 du 09 Novembre 2022, approuvant l'avancement -au choix- de l'intéressé au grade de d'adjoint technique Grade Principal.

IL EST DECIDE LA PROMOTION DE

NOM ET PRÉNOM	NOUVEAU GRADE
Hatime FALHI	Adjoint technique Grade Principal

Agence Nationale de l'Assurance Maladie
Le Directeur Général
Dr. Khalid LAHLOU

